



Pôle Ressources National
SPORTS de NATURE



La lettre du réseau national des sports de nature

n° 103 janvier 2015

Les sports de nature dans la stratégie Europe 2020

- > Le point de vue de Bernard Soulage, vice-président de la région Rhône-Alpes aux affaires européennes et internationales
- > ENOS, le réseau européen des sports de nature
- > Brèves du réseau

Le point de vue de...

➔ Bernard Soulage, vice-président de la région Rhône-Alpes aux affaires européennes et internationales

Je souhaite d'abord adresser mes meilleurs vœux 2015 à tous les acteurs de ce réseau national dynamique des sports de nature. L'année 2015 va être la première année opérationnelle des programmes européens 2014-2020 et j'aspire à ce que le développement des sports de nature prenne toute sa part dans leur mise en œuvre.

Ces activités représentent à mes yeux un formidable potentiel pour le développement de l'économie française et de ses territoires, qui doit miser sur de nouveaux services pour équilibrer les difficultés de notre économie.

La stratégie « Europe 2020 » repose sur une croissance intelligente, durable et inclusive à laquelle les activités physiques et sportives de nature contribuent. C'est un secteur compétitif qui ne peut être délocalisé. À ce titre l'expertise et le savoir-faire français doivent être mieux promus en Europe. De plus leur développement est lié à la prise en compte de l'environnement, et elles permettent d'impliquer activement les citoyens dans la cogestion des espaces naturels. Enfin les activités physiques et sportives de nature génèrent de l'emploi et sont facteur de cohésion sociale, particulièrement entre les territoires urbains et ruraux.

En tant que président du conseil d'administration du CREPS Rhône-Alpes qui accueille en son sein le Pôle ressources national des sports de nature, je me réjouis que le ministère des Sports ait joué les pionniers en missionnant le Pôle ressources national des sports de nature pour faire émerger la structuration d'un réseau européen. ENOS (European Network of Outdoor Sports) est aujourd'hui le représentant légitime de cette dynamique, et je soutiens pleinement son action au cours de mes divers engagements européens. La troisième édition de la conférence



Nature & Sports Euro'Meet qui se tiendra du 30 septembre au 2 octobre prochain en Irlande du Nord, marque la maturité de ce réseau qui mériterait une reconnaissance institutionnelle de l'Europe. Les thématiques choisies sont tout à fait pertinentes au regard des enjeux européens et de la capacité des sports de nature à rendre plus de citoyens physiquement actifs et à contribuer à la dynamisation économique et sociale des territoires.

Les régions, nouvelles autorités de gestion des fonds structurels et d'investissement européens (FESI) ont saisi l'enjeu d'une économie de services au sein de laquelle les sports de nature vont jouer un rôle essentiel. Dans le cadre du programme opérationnel de la région Rhône-Alpes nous avons voté une approche spécifique « Loisirs de Nature » qui permet d'accompagner les porteurs de projet sur les filières économiques innovantes, la pratique sportive de nature des jeunes rhônalpins, les projets d'aménagements structurants et intégrés notamment au regard de la protection de l'environnement, et enfin sur le soutien à la professionnalisation des métiers. Cette approche est bien sûr articulée avec les programmes massifs interrégionaux (Massif central, Alpes) qui pour la programmation 2014-2020 se montrent très volontaristes sur la structuration de l'offre de loisirs de nature, ce dont je me réjouis.

Pour conclure je souhaite souligner la qualité des relations entre les services de l'État et les collectivités territoriales qui a prévalu dans la préparation des politiques contractuelles 2014-2020, et je ne doute pas de la qualité du partenariat dans la mise en œuvre à venir, au cœur de laquelle l'appui du réseau national des sports de nature sera prépondérant.



Pôle ressources national des sports de nature - CREPS Rhône-Alpes
BP 38 - 07150 Vallon Pont d'Arc
Directeur de publication : François BEAUCHARD
pm.sportsnature@jeunesse-sports.gouv.fr
Crédits photographiques : PRNSN / ISSN : 1958-5101

www.sportsdenature.gouv.fr



Les représentants des sports de nature issus des secteurs du tourisme, de l'environnement, de l'aménagement du territoire, et bien sûr du sport, ont annoncé en octobre 2011² la création d'un réseau commun au service d'un développement durable des sports de nature en Europe.

Un réseau officialisé

Ainsi, l'association ENOS (European Network of Outdoor Sport) a été créée en 2013³. Son siège social est basé à Strasbourg. Le bureau officiel est installé dans les locaux de la région Rhône-Alpes à Bruxelles. Le comité directeur d'ENOS, composé de douze personnes représentant des structures de sept pays, se réunit trois fois par an. Les recettes de l'association sont issues des cotisations d'organisations qui adhèrent aux principes de la [Charte européenne des sports de nature](#) et dont la volonté commune est d'augmenter la visibilité des sports de nature en Europe, au bénéfice de tous les pays et de tous les acteurs impliqués.

Une année pour planter des jalons

Créer des liens, défendre un projet, rassembler les acteurs, voilà les actions structurantes et nécessaires pour développer le réseau, auxquelles le comité directeur d'ENOS s'emploie depuis plus d'un an.

Ainsi des relations avec d'autres réseaux européens ont été nouées. Citons à titre d'exemple Euromontana (association européenne multisectorielle pour la coopération et le développement des zones de montagne), la Fédération européenne des industries du sport ou encore European Outdoor Group (association représentant les intérêts communs de l'industrie européenne des activités outdoor). Les échanges se poursuivent avec NECSTouR (réseau des régions européennes pour un tourisme durable et compétitif), Outdoor Sport Valley (pôle d'industries dédié aux sports outdoor), l'ISCA (Association internationale sport et culture) et naturellement les directions générales Éducation et Culture (en charge du sport), Environnement et Politique régionale de la Commission européenne. Un partenariat intéressant est engagé avec le Mouvement européen de la ruralité – dont ENOS est partenaire – qui œuvre à la promotion des territoires ruraux. Ce mouvement a soutenu la création d'un intergroupe parlementaire consacré aux « Zones rurales, de montagne et isolées » au sein du nouveau Parlement européen ; son

➔ ENOS, le réseau européen des sports de nature

Les acteurs impliqués dans le développement des sports de nature manifestent depuis plusieurs années leur volonté de travailler en réseau à l'échelle européenne, ce qui s'est traduit par des échanges et des actions collectives¹. La nécessité de doter ce réseau d'une structure juridique s'est vite imposée, en particulier pour assurer sa mission de représentation des sports de nature auprès des institutions européennes, gouvernements nationaux et régions.

objectif : valoriser les capacités et initiatives économiques, sociales, environnementales et d'innovation des territoires ruraux, de montagne et isolés. Cela viendra renforcer la prise en compte des sports de nature déjà initiée par l'intergroupe Sport lors de la précédente mandature européenne.

Lors de l'évaluation du dossier OSFAE1 par l'agence exécutive de la Commission européenne, la pertinence du projet et la résonance significative qu'il pouvait avoir au niveau européen ont été soulignées. Cela n'a malheureusement pas suffi pour qu'il soit sélectionné. Le comité directeur d'ENOS en tirera les conclusions et apportera les modifications nécessaires au dossier afin de le présenter de nouveau en mai 2015.

Parmi les projets sélectionnés, E-ONE, porté par la commune de Terni (Italie), a retenu l'attention du réseau ENOS en raison de similarités évidentes avec ses propres actions. D'un commun accord ENOS et la commune de Terni collaboreront dès 2015.

Enfin, les acteurs concernés par les sports de nature disposent d'un espace privilégié de réflexion et d'échanges lors de la conférence Nature & Sports Euro'Meet⁴. L'élaboration du [programme et la sélection des expériences de terrain](#), qui seront présentées cette année à Newcastle (Irlande du nord), ont été assurées par un comité composé du comité directeur d'ENOS et des partenaires impliqués dans le projet OSFAE. En s'appuyant sur les recommandations issues des éditions précédentes, le comité a souhaité garantir la continuité de la réflexion collective.

Un premier parcours thématique - Développer la pratique et les bénéfices sociaux des sports de nature - abordera notamment les actions en faveur des publics éloignés de la pratique. Le second parcours thématique - Innover en matière de développement des territoires par les sports de nature - s'intéressera en particulier à l'intégration des loisirs sportifs de nature dans l'offre touristique globale d'un territoire.

Perspectives

L'association ENOS tiendra sa 2^e assemblée générale en Irlande du Nord en octobre prochain, l'occasion de définir ses orientations pour les années à venir.

D'ores et déjà l'édition 2017 de Nature & Sports Euro'Meet se prépare. Le dépôt des dossiers de candidature pour l'organisation de l'événement est à effectuer avant le 15 juin pour une sélection en septembre 2015, et peut-être le retour d'un organisateur français !



Par ailleurs, ENOS a présenté un projet dans le cadre du programme Erasmus+ (volet sport). Quatorze partenaires se sont investis dans la définition du projet et le montage du dossier. Intitulé OSFAE1 (Outdoor Sport For All European 1), ce projet a pour finalité le développement des sports de nature pour tous. Quatre actions ont été identifiées pour atteindre cet objectif :

- harmoniser et mettre en commun des méthodes et outils d'observation des bénéfices sociaux des sports de nature en matière d'éducation, de santé et d'inclusion sociale ;
- identifier les publics cibles à accompagner ;
- outiller les organismes en charge de développer les sports dans chaque pays d'Europe ;
- diffuser une information documentée sur les bénéfices sociaux engendrés par la pratique des sports de nature (en particulier lors de la conférence Nature & Sports Euro'Meet).

1. Lettre du réseau national des sports de nature, n° 90, oct. 2013

2. Nature & Sports Euro'Meet 2011, Annecy

3. Nature & Sports Euro'Meet 2013, Slovaquie. Cinquante-deux institutions issues de dix-neuf pays étaient présentes.

4. La prochaine édition aura lieu du 30 sept. au 2 oct. 2015 en Irlande du Nord.

Pour en savoir plus

➔ Site ENOS : www.nature-sports.eu

➔ Contacter Denis Boissière (PRNSN)

➔ Programme Nature & Sports Euro'Meet 2015

➔ Charte européenne que vous pouvez signer en ligne



➔ Témoignage : Angelika Sauermost, responsable filière qualité Tourisme Sud de France

Il est important, avant tout, de concevoir un projet en adéquation avec le contexte territorial et d'identifier toutes les dynamiques et leviers pouvant être activés pour construire une démarche de progrès qui s'inscrit dans la durée.

➔ L'expérience du mois Le label Sud de France

Structure porteuse du projet : Sud de France Développement

Enjeu : Développement des territoires

Échelle territoriale : Régionale

Résumé : Le label Tourisme Sud de France vise à aider les établissements du Languedoc-Roussillon à développer et à optimiser la qualité de l'accueil et les prestations proposées aux touristes. Adossé au Plan Qualité Tourisme national depuis 2008, le label reconnaît près de 1 100 établissements touristiques dans 10 filières touristiques de l'hébergement, de la restauration et des activités diverses.

Il est attribué aux établissements pour trois ans. En 2012 le travail d'intégration de la filière « Activités de pleine nature » a été lancé, en étroite concertation avec les professionnels, les fédérations sportives et les institutionnels volontaires.

Les objectifs poursuivis sont :

- engager les professionnels des activités de pleine nature dans une démarche de progrès ;
- proposer une démarche au service des entreprises qui s'inscrivent dans la pérennité ;
- contribuer à la satisfaction des clients ;
- mettre en réseau les professionnels des activités de pleine nature avec les professionnels des autres filières touristiques ;
- participer à la structuration de l'offre touristique régionale pour la rendre lisible et « fiable » ;
- contribuer à la différenciation de la destination touristique Languedoc-Roussillon Sud de France face à ses concurrents.

L'expérience se trouve désormais dans la phase opérationnelle. Trente-cinq entreprises proposant des activités de pleine nature ont été accompagnées vers l'obtention du label, dont vingt-cinq ont effectivement été labellisées à ce jour.

La démarche comprend une mise en réseau des professionnels des activités de pleine nature avec les professionnels des autres filières touristiques. En quoi cela consiste-t-il et quels en sont les effets ?

Les professionnels des activités de pleine nature intègrent un réseau de près de 1 100 établissements touristiques. L'idée étant de faire progresser les professionnels de toutes les filières sur des éléments impactant leur activité touristique et les concernant tous. Ainsi, nous avons fait le choix de cibler les outils et actions d'animation de réseau notamment autour de deux vecteurs, d'une part l'écoute-clients, à travers l'e-réputation et le suivi de la satisfaction des clients, d'autre part la promotion des établissements sur le web, les terminaux mobiles et les réseaux sociaux. Des ateliers qualité ont également pour vocation la mise en commun des expériences, des produits et du marketing engagé pour les vendre. Cette simple mise en relation permet à chaque adhérent d'apprendre de la démarche de l'autre et d'affiner sa propre offre.

Quelle garantie ce label apporte-t-il au client, en particulier pour la pratique des sports de nature ?

Le client est au cœur du dispositif de labellisation. L'intégralité de son parcours est concernée : du choix d'un prestataire via différents supports de communication, en passant par la prestation elle-même, jusqu'au suivi de sa satisfaction. Un référentiel a été élaboré, permettant aux professionnels de reprendre point par point le déroulé de ce parcours client et de mettre en place, le cas échéant, des actions de correction. Un prestataire d'activités de pleine nature ayant travaillé sur tous ces points et obtenu le label à la suite d'un audit externe, présente des garanties et une valeur ajoutée pour l'accueil des touristes chez lui. Il faudra bien sûr ensuite le faire savoir...

Vous êtes précurseur dans la mise en œuvre d'un plan qualité tourisme au niveau régional. Quels conseils adresseriez-vous aux régions qui souhaiteraient se lancer dans cette démarche ?

L'originalité du dispositif en Languedoc-Roussillon réside d'une part dans la représentativité du réseau en nombre d'établissements labellisés et de filières déployées, et d'autre part dans les actions et outils mis en œuvre pour aider les entreprises à gagner en performance et à profiter de la mise en réseau. Il est important, avant tout, de concevoir un projet en adéquation avec le contexte territorial et d'identifier toutes les dynamiques et leviers pouvant être activés pour construire une démarche de progrès qui s'inscrit dans la durée. Ainsi, pour les activités de pleine nature, les démarches qualité peuvent participer à la structuration de l'offre, et à sa promotion.

Votre action a été sélectionnée pour les rencontres européennes des sports de nature. Qu'attendez-vous de cet événement ?

Lors de la conférence Nature & Sports Euro'Meet, nous aurons l'occasion de présenter l'expérience Sud de France et Qualité Tourisme, d'échanger avec les participants et les intervenants européens. La découverte d'autres initiatives qui ont fonctionné, qui participent au développement des entreprises, des territoires ou des filières sportives, présentent pour nous un grand intérêt. À travers notre participation, nous souhaitons faire la promotion de l'initiative Tourisme Sud de France et des professionnels des activités de pleine nature qui s'y sont engagés. Le Languedoc-Roussillon dispose d'un fort potentiel en matière de pratique sportive de nature et de tourisme d'aventure. Ces rencontres seront donc aussi l'occasion de faire découvrir notre destination à travers les démarches engagées.

ENOS* Experiences

➔ [Consulter / Partager cette expérience](#)

➔ [Découvrez d'autres expériences](#)

*European Network of Outdoor Sports



ACTUS

Sport et santé en milieu rural

Appel à projets 2015. Dans une logique de prévention ou d'amélioration de la santé, la Fondation de France soutiendra des projets qui attirent ou ramènent vers une pratique d'activité physique et sportive régulière et de proximité les personnes qui en sont les plus éloignées, dans un esprit « Sport pour tous ». Date limite de réception des dossiers : 20 février 2015

➤ www.fondationdefrance.org

Retour sur le 22^e regroupement des référents sports de nature du ministère des Sports

Ce regroupement a été accueilli à Chamonix, par le comité technique régional des sports de nature de la DRJSCS Rhône-Alpes et l'UCPA. L'accent a été mis sur le public « jeunes » ; la réflexion a été menée en présence de représentants des ministères de l'Éducation nationale et de l'Agriculture. Le réseau s'est interrogé sur les partenariats à définir entre ces derniers et le ministère des Sports. Des projets inspirants pour favoriser la pratique sportive des jeunes en montagne ont été présentés. Des ateliers ont permis d'aborder sous un angle technique les sujets suivants : la formation des intervenants en séjours de jeunes, la pratique des activités physiques et sportives de nature à l'école, la pratique multisport de nature chez les jeunes.

Rhône-Alpes : sécuriser l'emploi saisonnier et améliorer la qualité de l'offre touristique

Sept partenaires sociaux, la CFDT, la CFTC, la CFE-CGC, FO, les Domaines Skiabiles de France, la FAGIHT et la Fédération professionnelle des entreprises du Sport, en présence du préfet de Savoie, ont signé une « déclaration commune : une innovation sociale pour sécuriser l'emploi saisonnier et améliorer la qualité de l'offre touristique », le 20 novembre 2014 lors du Festival international des métiers de montagne à Chambéry (Savoie).

➤ www.saisonnalite.org

Retour sur les Rencontres Sortir

Début janvier, les 7^{es} Rencontres Sortir ont rassemblé plus de 80 personnes venues de toute la France et de Belgique à Jambville (Yvelines). Un nouveau plan d'actions a émergé. Il servira de guide pour l'année 2015 au service de l'éducation en plein air.

➤ reseaucoleetnature.org

« Petit changement pour grands échanges »

Depuis le 1^{er} janvier, le REEMA (Réseau d'éducation à l'environnement montagnard alpin) se nomme Educ'alpes, Réseau d'éducation à la montagne alpine. Objectif de ce changement : un nom court, explicite et dynamique. Les objectifs, fonctionnement, services, champ et territoire d'intervention et les interlocuteurs du réseau restent les mêmes. En revanche un nouveau site a été mis en ligne.

➤ www.educalpes.fr

Gérer la circulation des véhicules motorisés dans les espaces naturels

Le Parc Naturel Régional (PNR) des Ballons des Vosges organise des journées d'information à l'attention des élus sur des sujets qu'ils ont eux-mêmes choisis, ceci avec l'appui des organismes institutionnels et techniques concernés. La journée du 23 septembre dernier a été consacrée à la circulation des véhicules motorisés dans les espaces naturels. Elle a permis aux élus et partenaires du Parc de s'informer sur les outils existants pour la gestion de la circulation des engins motorisés terrestres dans les espaces naturels, de partager des expériences menées sur le terrain et provenant d'autres territoires. Synthèse de la journée, supports d'intervention et autres documents techniques sont disponibles sur le site du parc.

➤ www.parc-ballons-vosges.fr

Le CREPS Rhône-Alpes & Le Pôle ressources national des sports de nature vous présentent leurs meilleurs voeux pour l'année 2015. Une année d'engagements pour la jeunesse et le sport pour tous.

Retrouvez-nous :
19^e Mondial des métiers (12-15 mars 2015) // Colloque Activités physiques et sportives de nature à l'école 22-24 septembre 2015 // Nature & Sports Euro meet (29 septembre - 2 octobre 2015)

Congrès mondial des Parcs : cinq espaces protégés français distingués

La France a participé au Congrès mondial des parcs naturels à Sydney en Australie. Cinq espaces naturels français ont été inscrits sur « la liste verte des espaces protégés ». Il s'agit des Parcs nationaux des Pyrénées et de la Guadeloupe, du Parc naturel marin d'Iroise, de la Réserve nationale de Cérès-Banyuls et de l'espace naturel sensible du Marais d'Épisy. Ce nouveau label environnemental, aboutissement d'une démarche participative, témoigne de l'engagement international des acteurs français de la préservation de la nature. Il ouvre la voie à de nouvelles coopérations au service de cette cause commune qu'est la protection des aires naturelles dans le monde. Un bel encouragement pour la mobilisation de l'État et des territoires ! Rappelons que la politique de développement maîtrisé des sports de nature encourage la participation à la gestion intégrée de ces espaces.

➤ www.developpement-durable.gouv.fr

Signature d'une convention entre la FFESSM et l'Agence des aires marines protégées

La FFESSM est liée depuis 2010 à l'Agence des aires marines protégées via une convention de partenariat pour le développement concerté des activités subaquatiques et la protection de la biodiversité et des écosystèmes sous-marins. C'est dans ce cadre qu'une convention d'application a été signée entre les deux parties, avec pour objet le développement du site collaboratif DORIS et de l'observatoire participatif BioObs. La convention 2014-2015 devrait permettre la refonte du site DORIS, incluant des informations sur les aires marines protégées, les espèces et habitats protégés, et le Réseau des Observateurs en Plongée (ROP).

➤ doris.ffessm.fr

Juridique

Diplôme ski-moniteur national de ski alpin

Arrêté du 31 octobre 2014 modifiant l'arrêté du 11 avril 2012 relatif à la formation spécifique du diplôme d'État de ski-moniteur national de ski alpin.

➤ [Texte n° 29](#)

➤ [Texte n° 30](#)

➤ [Texte n° 31](#)

Kiosque

Régions et départements, des acteurs incontournables du vélo

Les Départements et Régions cyclables ont publié leur enquête sur les politiques « vélo » des régions et des départements. Cette dernière montre que les collectivités agissent massivement pour le vélo en dépit de la crise : on estime à 1,5 milliard d'euros l'investissement vélo consenti par ces collectivités au cours des 10 dernières années. L'enquête met en lumière les points clés des politiques cyclables des territoires au début d'une année d'élections départementales, puis régionales, et de réforme des collectivités qui risque de redistribuer les cartes de l'action vélo.

➤ <http://www.departements-regions-cyclables.org>

À venir

19 mars 2015, (Paris)

Droit des sports de nature (niv. 2) : état des lieux de la jurisprudence dans les sports de nature

Stage inscrit au plan national de formation. Thème 2015 : contentieux de la légalité dans les arrêtés de réglementations des sports de nature. Paris

➤ <http://www.sportsdenature.gouv.fr>

10-12 mars 2015, CREPS de Reims (Marne)

Séminaire Sport pour tous

➤ <http://www.sportsdenature.gouv.fr>

Proposez une actualité ! Abonnez-vous à la lettre !

➤ [Formulaires disponibles rubrique « La Lettre » sur www.sportsdenature.gouv.fr](#)